

FICHE DE CONTACT

Dentiste référent :

Nom du patient

Date de naissance :

Numéro de téléphone du patient :

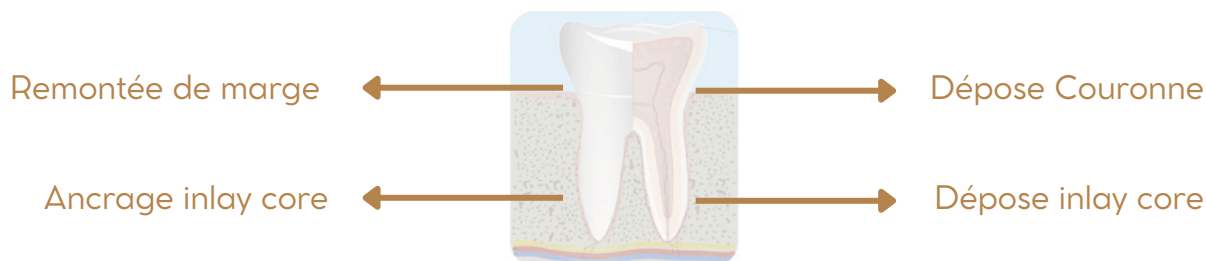
Adresse email du patient :

18 17 16 15 14 13 12 11	21 22 23 24 25 26 27 28
48 47 46 45 44 43 42 41	31 32 33 34 35 36 37 38

Raison de la référence :

- | | |
|--|--|
| ☐ Consultation uniquement | ☐ Chirurgie endodontique |
| ☐ Consultation endodontique et traitement si nécessaire | ☐ Traitement endodontique initial |
| ☐ Conservation de la vitalité pulpaire | ☐ Retraitement endodontique |

Traitement attendu :



Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pourquoi mon praticien m'adresse à un endodontiste ?

L'endodontiste est un chirurgien-dentiste dont l'activité est exclusivement dédiée aux traitements de l'intérieur de la dent, et plus précisément de la pulpe et des racines.

Dans certains cas, le traitement ou le retraitement d'une dent est trop complexe pour être réalisé en cabinet général et nécessite l'intervention d'un praticien disposant d'une expertise spécifique et d'un plateau technique adapté.

Le Dr Clarence ROSEDEL a suivi trois années de formation clinique spécialisée à temps plein après ses études de chirurgie dentaire. Son exercice est exclusivement consacré à l'endodontie.

Le cabinet est équipé d'un microscope opératoire de dernière génération et d'un matériel hautement spécialisé, garantissant précision et sécurité dans la réalisation des soins.

Comment se déroule la prise en charge ?

La première étape consiste en une consultation, entièrement prise en charge par l'Assurance Maladie, permettant d'établir un diagnostic précis et un plan de traitement personnalisé.

En fonction des résultats, un devis détaillé vous sera remis.

La majorité des traitements nécessitent ensuite un rendez-vous d'environ 1h30, consacré au soin complet de la dent concernée.

Quel est le coût ?

La consultation initiale est intégralement remboursée par l'Assurance Maladie.

- 27 € pour une consultation simple
- 75 € si un examen 3D (scanner dentaire) est nécessaire

Les soins endodontiques comprennent :

- une partie prise en charge par l'Assurance Maladie
- non pris en charge par la sécurité sociale, pouvant aller de 350 à 680 € selon la complexité du cas

Le Dr Clarence ROSEDEL pratique le tiers payant et propose des facilités de règlement afin de rendre les soins accessibles à tous.